



RÉMY COINTREAU

Paris, le 6 janvier 2017

**Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société
REMY COINTREAU**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société REMY COINTREAU à Kepler Cheuvreux, à la date du 30 décembre 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 14 470 Titres
- 2 513 493.44 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 10 000 Titres
- 2 737 940.83 €